

DESCRIPTION TECHNIQUE DES DISTRICTS ÉLECTORAUX

Arrondissement de Montréal-Nord

53 955 électeurs

District électoral de Marie-Clarac

28 128 électeurs

En partant d'un point situé à l'intersection du boulevard Gouin Est et de l'avenue Alfred; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes : vers le sud-est, l'avenue Alfred, la rue d'Amiens, l'avenue Brunet et son prolongement en direction sud-est, les limites sud-est, sud-ouest et nord-ouest de l'arrondissement, le prolongement en direction nord-ouest de l'avenue Alfred, et ce jusqu'au point de départ.

District électoral d'Ovide-Clermont

25 827 électeurs

En partant d'un point situé à l'intersection du boulevard Gouin Est et de la limite nord-est de l'arrondissement; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes : vers le sud-est, la limite nord-est et sud-est de l'arrondissement, le prolongement en direction sud-est de l'avenue Brunet, cette dernière avenue, la rue d'Amiens, l'avenue Alfred et son prolongement en direction nord-ouest, la limite nord-ouest et nord-est de l'arrondissement, et ce jusqu'au point de départ.